

**Service instructeur**  
Médiathèque Départementale

7<sup>ème</sup> Commission - N° 2008/I-7e/102

**Service consulté**

**BUDGET PRIMITIF 2008  
MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE (politique D 03)  
POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE**

Le budget consacré aux différentes missions de la Médiathèque Départementale en 2008 s'élève à 7 500 € en Autorisations de Programme et à 1 026 800 € en Crédits de Paiement (723 300 € au titre du fonctionnement et 303 500 € d'investissement).

Les recettes quant à elles sont évaluées à 14 400 €.

Ce budget prévoit la mise en application du schéma de réorganisation et de développement de la lecture publique adopté en 2003. Il intègre notamment :

- ☛ l'aide à la création ou à la modernisation des médiathèques de bassin de vie et des bibliothèques,
- ☛ les études pour le projet de Médiathèque du Sundgau,
- ☛ la mise en œuvre des missions confiées à la médiathèque départementale par rapport aux publics particuliers ou empêchés,
- ☛ la participation aux dépenses de fonctionnement des médiathèques du Val d'Argent, du Pays de Thann et pour la première année de la médiathèque de bassin de vie du Pays de Rouffach,
- ☛ la conception et la réalisation de supports de communication pour les animations,
- ☛ l'organisation d'un concours de nouvelles et d'une rencontre internationale sur les bibliothèques.

Je vous propose d'envisager dans le présent rapport les actions et les crédits relatifs à cette politique, détaillés dans les paragraphes suivants :

1. Acquisition et prêt de documents (Politique D03).
2. Aide aux bibliothèques et médiathèques du réseau départemental, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maison de retraite, aux associations, et mise en œuvre du site secondaire de la Médiathèque Départementale (Programme D032).
3. Formation – action culturelle (Politique D03 – Programme D032).
4. Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale (Politique D03).

**1. Acquisition et prêt de documents (D03): 422 500 € en Crédits de fonctionnement**

	AP	CP		TOTAL CP 2008
		I	F	
<b>POLITIQUE D03</b> Acquisition de livres			340 600 €	340 600 €
<b>POLITIQUE D03</b> Acquisition de périodiques			14 000 €	14 000 €
<b>POLITIQUE D03</b> Acquisition de CD, CD-ROM et vidéocassettes			67 900 €	67 900 €
<b>TOTAUX</b>			<b>422 500 €</b>	<b>422 500 €</b>

	RECETTES
<b>POLITIQUE D03</b> Remboursement de livres	2 000 €
<b>POLITIQUE D03</b> Participation du Centre National du Livre	10 300 €
<b>POLITIQUE D03</b> Avoirs sur factures	100 €
<b>TOTAUX</b>	<b>12 400 €</b>

29 301 documents dont 22 931 livres, 1 641 périodiques, 3 717 CD, 1 012 DVD ont été acquis et mis à l'inventaire entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2007, pour un montant de 238 480 € pour les livres, et de 62 130 € pour les documents audiovisuels et les périodiques ; durant les trois premiers trimestres 2007, 302 510 € ont été engagés pour les livres, et 71 850 € pour les documents audiovisuels et les périodiques, soit un total de 374 360 €.

Pour l'année 2008, un crédit de 422 500 € est demandé.

Ce crédit doit permettre d'acquérir les documents nécessaires pour répondre à la demande du public et des bibliothèques du réseau.

**2. Aide aux bibliothèques et médiathèques du réseau départemental, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite, aux associations, et mise en œuvre du site secondaire de la Médiathèque Départementale (D032) : 296 000 € en Crédits de Paiement et 153 200 € en Crédits de Fonctionnement**

	AP	CP		TOTAL CP 2008
		I	F	
<b>PROGRAMME D032</b> Programme d'aide à la création et à l'extension de bibliothèques municipales ou intercommunales		200 000 €		200 000 €
<b>PROGRAMME D032</b> Programme d'aide à la création et au fonctionnement de médiathèques de bassins de vie		30 000 €	149 000 €	179 000 €
<b>PROGRAMME D032</b> Programme d'aide aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite		6 000 €		6 000 €
<b>PROGRAMME D032</b> Associations des Donneurs de Voix			4 200 €	4 200 €
<b>PROGRAMME D032</b> Médiathèque du Sundgau		60 000 €		60 000 €
<b>TOTAUX</b>		<b>296 000 €</b>	<b>153 200 €</b>	<b>449 200 €</b>

**Programme d'aide à la création et à l'extension de bibliothèques municipales ou intercommunales : 200 000 € en Crédits de Paiement**

Afin d'aider les communes et les EPCI pour leurs travaux de construction/réhabilitation, ainsi que pour l'équipement en mobilier spécifique et en informatique documentaire, de gestion et d'accès à Internet, l'inscription de 200 000 € en crédit de paiement est demandée. Neuf projets sont actuellement en cours : Spechbach-le-Haut, Alolsheim, Beblenheim, Communauté de Communes de la Vallée du Hundsbach, Fortschwih, Niederhergheim, Thannenkirch, Waldighoffen et Bergholtz.

**Programme d'aide à la création et au fonctionnement de médiathèques de bassins de vie : 30 000 € en Crédits de Paiement et 149 000 € en Crédits de Fonctionnement**

En investissement, la participation de notre Collectivité aux dépenses engagées par la Communauté de Communes du Pays de Rouffach pour la construction d'une médiathèque de bassin de vie concernant les Communautés de Communes du Pays de Rouffach et de la Vallée Noble nécessite l'inscription de 30 000 € en crédits de paiement pour le versement du solde, 93 % de l'aide ayant été versée en 2007.

D'autre part, conformément au programme "médiathèques de bassins de vie" du schéma de lecture publique, la signature de conventions de partenariat avec trois médiathèques entraîne la prise en charge des frais de personnel à hauteur de 30 % pour les médiathèques du Pays de Thann (10 postes) et du Pays de Rouffach (4 postes) et de 20 % pour la Médiathèque du Val d'Argent (5 postes), soit pour l'année 2008 : 149 000 € en crédits de fonctionnement.

#### **Programme d'aide aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite : 6 000 € en Crédits de Paiement**

A la suite de la réflexion menée en partenariat avec la direction de la solidarité autour du Schéma Gérontologique Départemental, et conformément aux missions assignées à la médiathèque départementale par rapport aux publics empêchés, il est proposé de soutenir la mise en service de bibliothèques dans les hôpitaux et les établissements pour personnes âgées. Les projets actuellement en cours de l'Hôpital Local de Turckheim et du Centre Hospitalier de Rouffach nécessitent pour 2008 l'inscription de 6 000 € en crédits de paiement.

#### **Associations de donneurs de voix : 4 200 € en Crédits de Fonctionnement**

Par ailleurs un crédit de 4 200 € est demandé au titre de l'aide au fonctionnement des associations pour les deux associations de donneurs de voix au profit des aveugles et mal-voyants de Colmar et de Mulhouse.

#### **Médiathèque du Sundgau : 60 000 € en Crédits de Paiement**

Ce projet de médiathèque, à la fois site secondaire de la médiathèque départementale et établissement ouvert au public de l'ensemble du Sundgau semble entrer désormais dans sa phase de réalisation puisque le dernier site proposé par la Communauté de Communes paraît tout à fait adapté.

2 000 000 € ont été inscrits en 2006 en autorisation de programme et il vous est proposé d'inscrire en 2008, un crédit de paiement de 60 000 € pour les études préalables.

En résumé, en 2008, sont sollicités :

##### Au titre de l'aide à l'investissement :

- ✎ Une inscription de 200 000 € en crédit de paiement pour faire face aux demandes de création et d'informatisation de bibliothèques municipales et intercommunales, selon les dispositions de 1999, reprises dans le plan lecture de juin 2003 ;
- ✎ Conformément à ce plan de lecture de 2003, un crédit de 30 000 € en crédit de paiement pour le solde de l'aide à la construction de la médiathèque de bassin de vie du Pays de Rouffach ;
- ✎ Une inscription de 6 000 € en crédit de paiement pour la réalisation des bibliothèques du Centre Hospitalier de Rouffach et de l'hôpital local de Turckheim ;
- ✎ L'inscription d'un crédit de paiement de 60 000 € pour les frais d'études de la médiathèque du Sundgau, équipement départemental sous maîtrise d'ouvrage départementale, en partie ouvert au public du secteur, conformément au plan lecture de juin 2003.

##### Au titre de l'aide au fonctionnement :

- ✎ Une inscription de 4 200 € en crédit de paiement pour le fonctionnement des Associations des Donneurs de Voix de Colmar et de Mulhouse ;

↳ Une inscription de 149 000 € en crédit de paiement pour le fonctionnement des Médiathèques de Bassins de vie du Val d'Argent, du Pays de Thann et du Pays de Rouffach.

**3. Formation – action culturelle: (D032) 7 500 € en Autorisation de Programme, 7 500 € en Crédits de Paiement et (D03) 89 600 € en Crédits de Fonctionnement**

	AP	CP		TOTAL CP 2008
		I	F	
<b>POLITIQUE D03</b> Formation des bibliothécaires du réseau			17 200 €	17 200 €
<b>POLITIQUE D03</b> Colloque international			7 000 €	7 000 €
<b>PROGRAMME D032</b> Action culturelle	7 500 €	7 500 €		7 500€
<b>POLITIQUE D03</b> Action culturelle			65 400 €	65 400 €
<b>TOTAUX</b>	<b>7 500 €</b>	<b>7 500 €</b>	<b>89 600 €</b>	<b>97 100 €</b>

	RECETTES
<b>POLITIQUE D03</b> Location d'exposition et de grilles d'exposition	1 000 €
<b>POLITIQUE D03</b> Participation de l'Etat – Ministère de la Culture – Festival Littéraire	1 000 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 000 €</b>

**Formation des bibliothécaires du réseau : 17 200 € en crédits de fonctionnement**

En 2007 : 17 200 € ont été affectés à la rémunération d'intervenants spécialisés pour la formation continue des animateurs de bibliothèques du réseau.

Au 03 octobre 2007, 249 stagiaires ont été accueillis à 27,5 jours de formation, consacrés à la gestion des bibliothèques et de leurs collections ainsi qu'à leur informatisation et à leur évaluation, à la création et à l'animation de bibliothèques pour publics spécifiques, à la connaissance de genres littéraires ou musicaux particuliers, à l'action culturelle en bibliothèque.

Du fait du développement des formations en interne et de l'investissement des agents de la médiathèque, les crédits concernant le secteur formation restent stables en 2008.

**Organisation d'un colloque : 7 000 € en crédits de fonctionnement**

L'inscription d'un crédit de 7 000 € sera destinée à l'organisation de journées d'études internationales avec nos partenaires bibliothécaires suisses et allemands, sur le thème des stratégies pour la conquête et la fidélisation de nouveaux publics.

## **Action culturelle : 65 400 € en fonctionnement et 7 500 € en investissement.**

La Médiathèque Départementale a poursuivi ses actions d'animation autour de la lecture, en partenariat avec les bibliothèques du réseau.

### Les expositions itinérantes :

En 2007, 1 kamishibai (théâtre en bois) avec 4 histoires ainsi que 4 expositions ayant pour titre « Les bistrots », « le cirque », « la science fiction » et « jardiner régulièrement », ont été acquis. Le matériel audio de la discothèque a également été renouvelé.

Durant les 3 premiers trimestres de l'année 2007 : 42 expositions ont été prêtées à 25 bibliothèques municipales et médiathèques, 9 établissements scolaires, 5 associations et 3 relais d'assistantes maternelles.

En 2008, l'acquisition de 3 à 4 nouvelles expositions et le renouvellement d'une partie du matériel permettront de maintenir le niveau de cette prestation très appréciée des bibliothèques et des établissements scolaires.

### L'action culturelle :

#### **Eléments de bilan 2007 :**

##### **Les grandes manifestations départementales annuelles :**

Les saveurs musicales ont convié cette année 1224 spectateurs, soit une augmentation de fréquentation de 56 % par rapport à l'année 2006 pour 10 concerts dont 5 en maisons de retraite et 5 en bibliothèques municipales de petites communes.

Le rendez-vous des nouvelles du 27 mars au 5 avril, 166 personnes se sont retrouvées dans 11 communes du département pour rencontrer 4 auteurs de nouvelles, écouter des textes lus par des comédiens et échanger avec les écrivains.

Le festival de la bande dessinée du 04 au 08 juin, le « 68 fait des bulles » a choisi pour thème pour sa 2<sup>ème</sup> édition : le manga. Au cours de cette semaine, 3 auteurs de BD ont retrouvé 375 personnes dans 6 établissements scolaires et bibliothèques.

Le bal d'avant minuit, jeux de cendrillon : pour la première fois, la médiathèque départementale a proposé un spectacle alliant théâtre, marionnettes et musique à destination des enfants. Du 24 au 28 septembre, 455 adultes et enfants ont répondu à notre invitation dans 5 communes.

Les Belles Etrangères : manifestation organisée en partenariat avec le Centre National du Livre au Ministère de la Culture qui permet d'accueillir chaque année des écrivains étrangers, invités par la France.

Après l'Algérie, la Russie, la Roumanie et la Nouvelle-Zélande, le pays invité en 2007 est le Liban. 14 communes ont accueilli ou présenté au mois de novembre 2007, 3 écrivains libanais, 1 musicien, 1 conteur, 1 film documentaire.

### Actions de terrain

Des actions de terrain sont toujours menées en partenariat avec la Direction de la Solidarité auprès d'enfants tout petits de milieux où le livre et la culture sont absents.

L'action auprès des publics particuliers, telle qu'elle est envisagée dans le plan lecture publique, s'est engagée auprès des publics âgés, deux bibliothèques sont en cours de création.

Par ailleurs, la Médiathèque Départementale a répondu aux sollicitations des bibliothèques du réseau en apportant son soutien logistique à l'animation.

### Salon du livre de Colmar

Comme les années précédentes, la Médiathèque Départementale est présente au Salon du Livre de Colmar, avec un médiabus et propose au public différentes animations et expositions sur le thème des amériques.

### **Projets pour 2008**

**Les temps forts de l'action culturelle seront proposés en février, mars, avril, juin, septembre, octobre et novembre :**

- Les Saveurs musicales en février seront consacrées au folk avec des conférences musicales sur ce thème : 5 petites communes et 5 maisons de retraite accueilleront en février cette manifestation ;
- Le rendez-vous des nouvelles "d'ici et d'ailleurs" programmé en mars/avril avec dans ce cadre, l'organisation pour la 3<sup>ème</sup> fois du « Prix haut-rhinois de la nouvelle littéraire ». Ce concours d'écriture permet au Conseil Général de se positionner en tant que créateur de manifestations littéraires. (NB : le lauréat de l'édition 2006 a été publié par Gallimard) ;
- Manifestation « Bilinguo » à Guebwiller en juin ;
- Le festival de la bande dessinée sur « l'adaptation littéraire en BD » aura lieu début juin avec une formation et 2 rencontres avec des auteurs de bandes dessinées ;
- Le colloque international « conquérir et fidéliser les publics » en septembre ;
- Un spectacle de musique et petites saynètes en direction du public « jeunesse » est prévu début octobre ;
- Les Belles Etrangères, en novembre ;
- Le salon du livre à Colmar en novembre.

### **Communication**

Des frais de réalisation et d'impression de documents d'information sont liés aux activités d'animation, de prêt et de formation.

#### **4. Frais de fonctionnement de la Médiathèque Départementale (D03) : 58 000 € en Crédits de Fonctionnement**

	AP	CP		TOTAL CP 2008
		I	F	
<b>POLITIQUE D03</b> Frais de fonctionnement de la Médiathèque			58 000 €	58 000 €
<b>TOTAUX</b>			<b>58 000 €</b>	<b>58 000 €</b>

Ces frais comprennent les frais de reliure, d'abonnements à des bases de données bibliographiques, de fournitures diverses ainsi que les frais de publication et d'insertion pour le renouvellement des marchés de fournitures.

**EN CONCLUSION :**

**Décision de principe**

- Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces actions.

**Inscription budgétaire**

Je vous propose d'inscrire au titre du Budget Primitif 2008 les crédits suivants :

- **7 500 €** en Autorisations de Programme (**Programme D032**)
- **1 026 800 €** en Crédits de Paiement dont
  - **303 500 €** pour l'investissement (**Programme D032**)
  - **153 200 €** pour le fonctionnement (**Programme D032**)
  - **570 100 €** pour le fonctionnement (**Politique D03**)
- **14 400 €** au titre des recettes

Ces inscriptions budgétaires sont ventilées dans des différents programmes conformément au tableau financier joint en annexe.

**Délégation à la Commission Permanente**

Je vous prie de bien vouloir donner délégation à la Commission Permanente :

- pour l'affectation des crédits concernant l'aide aux médiathèques de bassin de vie, aux bibliothèques municipales ou intercommunales, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite et aux associations.
- pour l'examen des conventions ou avenants à signer avec nos partenaires dans le cadre de l'aide aux médiathèques de bassin de vie, aux bibliothèques municipales ou intercommunales, aux bibliothèques d'hôpitaux ou de maisons de retraite et aux associations.
- pour l'affectation des autorisations de programme votées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

ANNEXE FINANCIERE AU RAPPORT N° 2008/I-4/102

	AP	CP		TOTAL CP 2007
		I	F	
Programme D032	7 500 €	303 500 €	153 200 €	456 700 €
Politique D03			570 100 €	570 100 €
<b>TOTAUX</b>	<b>7 500 €</b>	<b>303 500 €</b>	<b>723 300 €</b>	<b>1 026 800 €</b>

	RECETTES
Politique D03	14 400 €